

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contributions de soutien d'ESB pour les installations solaires thermiques

Dès août 2021, ESB soutient toutes les nouvelles installations solaires dans la ville de Bienne, indépendamment de la taille ou de l'utilisation de l'énergie générée. La chaleur écologique du soleil peut ainsi servir à préparer de l'eau chaude, à chauffer des bâtiments ou comme énergie productive sans émissions de CO₂.

Face aux changements climatiques, la Ville de Bienne s'est posée comme objectif de réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050. Les installations solaires thermiques permettent de couvrir les besoins énergétiques des bâtiments de façon durable.

Pour les ménages, la préparation d'eau chaude est le second facteur énergivore après le chauffage. Les collecteurs solaires peuvent couvrir entre 60 et 70 % de ces besoins. En renforcement du système de chauffage, l'installation solaire peut de plus générer 20 % d'énergie de chauffage.

Désormais, ESB contribue CHF 250. – par m^2 de collecteurs pour les installations solaires thermiques de $50m^2$ ou moins. Sur demande, les projets de construction de plus de $50~m^2$ peuvent obtenir des soutiens supplémentaires.

En montant une installation solaire thermique, les propriétaires immobiliers apportent non seulement leur part à la protection du climat, mais bénéficient également de nombreux avantages :

- Économies des coûts de combustible
- Déduction des impôts
- Contribution de soutien pour un investissement durable sur 20-25 ans
- Entretien modique

Pour les nouveaux bâtiments, la combinaison d'un chauffage au gaz avec une installation solaire pour la préparation d'eau chaude est considérée comme solution standard afin de respecter l'ordonnance sur l'énergie du canton de Berne.

L'énergie thermique solaire peut également servir pour des processus productifs tels que le lavage, le séchage, l'ébullition ou la cuisson. Ainsi la préparation d'aliments ou le nettoyage de textiles peuvent être assurés de façon durable.

De plus amples informations sur le programme promotionnel des réseaux thermiques d'ESB sont disponibles sur <u>www.esb.ch</u>.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Martin Kamber Directeur Marketing & vente Tél. 032 321 13 60 martin.kamber@esb.ch

Publié le 18.08.2021